

La Croix

Luc Bérille : « Le combat écologique est aujourd'hui prioritaire »

Entretien

Le secrétaire général de l'Unsa, Luc Bérille, va passer la main ce 2 avril à Laurent Escure, à l'occasion du congrès de l'organisation syndicale née en 1993. Entretien bilan avec Luc Bérille.

- Recueilli par Emmanuelle Réju,
- le 02/04/2019 à 08:17
-



Luc Bérille, le 30 janvier 2018. AURELIEN MORISSARD/IP3/MAXPPP

- **La Croix : Au moment de passer la main à votre successeur, avez-vous le sentiment du devoir accompli ?**

Luc Bérille : Le congrès en décidera en votant le rapport d'activité ! Mais j'ai au moins la satisfaction de laisser une organisation en progression, dans le privé comme dans le public. Notre représentativité est de 7,2 % dans le secteur privé, juste derrière la CFTC. L'Unsa est par ailleurs à l'équilibre financièrement, ce qui était une gageure pour la plus jeune des organisations syndicales. Enfin, le relais se passe en douceur, mon successeur Laurent Escure ayant reçu le soutien de toutes les fédérations et unions régionales de l'Unsa, loin du triste spectacle qu'ont livré la CGT ou FO.

Reste un regret : si nous comptons le nombre tout à fait honnête de 200 000 adhérents, j'aurais souhaité une progression encore plus importante. La force du syndicalisme, ce sont les adhérents. La faiblesse du syndicalisme français est d'avoir un nombre d'organisations inversement proportionnel au nombre d'adhérents.

Justement, ne serait-il pas pertinent de regrouper des syndicats dits réformistes, l'Unsa, la CFDT et la CFTC, avec lesquelles vous partagez nombre de positions ?

L. B. : Dès la création de l'Unsa, nous avons eu le mandat de rapprocher le syndicalisme en général et le syndicalisme réformiste en particulier. Mais rapprochement ne veut pas dire fusion, décrétée d'en haut. Nos organisations sont le fruit d'une histoire qu'on ne peut pas effacer d'un trait de plume. En revanche, chaque fois que nous partageons des positions communes, j'ai plaidé pour que nous les défendions e

C'est ce que nous avons fait avec le pacte social et écologique qui, je le rappelle, n'impliquait pas seulement Nicolas Hulot et Laurent Berger, mais 17 organisations, dont trois syndicats, l'Unsa, la CFDT et la CFTC. C'est une très belle réalisation, qui a mobilisé pendant deux ans des structures qui représentent des millions de Français.

Comment remédier à la crise du syndicalisme ?

L. B. : Certainement pas en rendant obligatoire l'adhésion à un syndicat, comme je l'entends parfois, mais en redonnant plus de marge au syndicalisme dans la négociation. À la fois dans l'entreprise – ce que le gouvernement a fait d'une main, mais en enlevant de l'autre des moyens aux syndicats de l'autre – ainsi que dans l'élaboration des politiques sociales, d'emploi et d'environnement. Le combat écologique est aujourd'hui prioritaire, car il est vital. La lutte contre le réchauffement climatique doit désormais être le prisme de toutes nos politiques.

Cela va nécessiter de grands bouleversements, y compris dans nos modes de production. Sans adhésion sociale, nous n'y arriverons pas, le mouvement des gilets jaunes en est la démonstration criante. Associer les partenaires sociaux qui sont partout en France, sur le terrain, est une garantie que les questions sociales ne seront pas oubliées. Un gouvernement qui décide tout seul, d'en haut, cela ne peut pas fonctionner.